



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **Vyco SA**, Route de Chailly 242,
1814 La Tour-de-Peilz
2. Déclaration de faillite: 01.09.2011
3. Suspension de faillite: 18.01.2012
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 06.02.2012
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : Commerce, distribution et diffusion de matières premières, produits alimentaires, agricoles et industriels, conseils et prestations de service y relatives; opérations immobilières; prestations de service, conseils et vente d'équipements technologiques et de logiciels dans le domaine informatique et des télécommunications; participation à des entreprises ou sociétés actives dans le domaine de la torréfaction et/ou de l'emballage; assistance, conseils et représentation y relatifs.

Office des faillites de l'Est vaudois
1800 Vevey

00734019

